

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 10 août 2012

Arrêté du 6 août 2012 portant nomination au cabinet du ministre délégué auprès du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage

NOR : FPAC1231822A

Le ministre délégué auprès du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage,

Vu le décret du 18 juin 2012 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 21 juin 2012 relatif à la composition du Gouvernement,

Arrête :

Art. 1^{er}. – M. Jérémy Houstraëte, conseiller technique « politique contractuelle et relations avec les branches professionnelles », est nommé conseiller technique « mutations de l'emploi et politiques sectorielles d'emploi et de formation ».

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 août 2012.

THIERRY REPENTIN